

**Questions relatives à l'action de l'Etat dans l'accompagnement des plus fragiles dans un contexte de prolongation de l'épidémie posées par Madame Fatiha AGGOUNE**

Madame Sophie THIBAUT  
Préfète du Val-de-Marne  
Préfecture du Val-de-Marne  
Avenue du Général de Gaulle  
94 000 CRETEIL

Madame la Préfète,

L'intitulé de la deuxième partie du rapport est : « *renforcer l'accompagnement des plus fragiles dans un contexte de prolongation de l'épidémie* ». Les deux questions que nous portons s'inscrivent dans les développements du chapitre : « *une forte mobilisation des services de l'Etat en faveur du monde économique* ».

La première porte sur la transparence des aides accordées et donc sur leur efficacité. Nous pouvons prendre pour exemple le CICE, ces 100 milliards d'euros d'exonération de charges qui devaient doper l'investissement et l'emploi, et qui selon le MEDEF permettaient de créer 1 million d'emplois. Au final, 100 milliards d'euros de cadeaux fiscaux qui n'ont pas endigué le chômage mais qui ont boosté la redistribution de dividendes.

Avec le CICE, ce sont 100 milliards d'euros de recettes en moins dans le budget de la Nation, dont nous n'avons jamais su, en Val-de-Marne, qui en étaient les principaux bénéficiaires et comment ils ont soutenu l'emploi et l'investissement dans notre département.

Quand l'Etat se prive d'autant de recettes ou engage autant de dépenses en faveur du monde économique, il semble déterminant que cela soit placé sous le contrôle des élu.es de la République.

**Ainsi pensez-vous mettre en place une commission de la transparence et d'évaluation associant parlementaires et élu.es locaux, afin de mesurer l'impact des mesures prises d'une part et d'autre part d'apprécier l'efficacité concrète pour le Val-de-Marne et les populations ?**

Page 26, vous évoquez la mesure prise concernant le prêt garanti. 2,7 millions d'euros y ont été consacrés. En 2020, cela a permis de faire face notamment aux difficultés de trésorerie. Rappelons que le prêt contracté est remboursable sur 5 ans. Or force est de constater que les effets de la croissance et de la reprise ne sont pas linéaires et ne s'inscrivent pas dans les mêmes rythmes. Les entreprises et associations intervenant sur le champ de l'éducation sociale et solidaire développant des activités considérées pendant de nombreux mois comme non essentielles, constatent pour leur secteur une trop lente reprise.

Beaucoup d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement ceux organisés au sein de l'UNAT souhaitent que le remboursement de ce prêt garanti

s'échelonne sur 10 ans. Bien évidemment nous les soutenons et accompagnons, nous mesurons pleinement leur engagement et celui des salariés et de bénévoles, acteurs indispensables des solidarités humaines et du vivre ensemble.

**Pouvez-vous nous faire un point d'étape sur cette proposition qui vise à étaler sur 10 ans le remboursement du prêt garanti ?**

Page 28, vous évoquez l'allocation de moyens exceptionnels pour la politique d'égalité des chances.

**Notre première question est la suivante : L'allocation de moyens exceptionnels évoquée à pérennité et durabilité de moyens est-elle une orientation soutenue et portée par l'Etat ?**

Nous avons pu apprécier pour les enfants et les familles le dispositif des vacances apprenantes, cela m'invite à vous poser une seconde question : **ce dispositif sera-t-il pérennisé et étendu aux classes de découvertes comme l'espèrent de nombreux Maires et acteurs du tourisme social et de l'économie sociale et solidaire ?**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

**Fatiha AGGOUNE**

Conseillère Départementale – Canton du Kremlin-Bicêtre / Gentilly  
Présidente du groupe « Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen.nes »